



Déclaration de cession

Par **lefebrepatrik9**, le **08/03/2023 à 14:35**

Bonjour,
À quoi sert le certificat de cession ?
Merci de votre réponse

Par **amajuris**, le **08/03/2023 à 16:39**

bonjour,
cession de quoi ?
Salutations

Par **lefebrepatrik9**, le **13/03/2023 à 08:10**

Bonjour,
Cession de véhicule

Par **jodelariege**, le **13/03/2023 à 08:53**

bonjour
Cerfa n°15776*01 : formulaire de certificat de cession
En France, le **contrat de vente d'un véhicule d'occasion a été normalisé par le document Cerfa 15776**. Il s'agit du certificat de cession d'un véhicule en deux exemplaires dont l'un est destiné au vendeur et l'autre à l'acheteur. A compléter au moment de la cession d'une voiture ou tout autre véhicule soumis à immatriculation, ce formulaire comporte des informations essentielles concernant le véhicule, le vendeur, l'acheteur et la transaction (date, l'heure, vente, cession pour destruction, etc.). En Janvier 2022, la version Cerfa 15776*01 a été remplacée par le Cerfa 15776*02.
Vous devez le compléter au moment de la cession d'une voiture ou tout

autre véhicule soumis à immatriculation. Ce formulaire comporte des informations essentielles concernant le véhicule, le vendeur, l'acheteur et la transaction (date, l'heure, vente, cession pour destruction, etc.).

Justifiant le transfert de propriété, le **certificat de cession** permet au vendeur d'enregistrer la [vente de son véhicule](#) et ainsi de se dégager de toute responsabilité en cas d'infractions commises par le nouveau propriétaire. Il s'agit d'un document indispensable pour la vente, mais également pour l'immatriculation du véhicule cédé. Pour rappel, depuis l'entrée en vigueur du Plan Préfectures Nouvelle Génération en 2017, vous devez faire l'**enregistrement de la cession**, à l'instar des autres démarches carte grise, directement sur Internet.".....